

















A la fin de la saison de ponte, une tortue marine observée sur le rivage de Narbonne Plage.





©David Theraulaz

©Frédérik Wolfer

Ce lundi 12 Aout, des promeneurs ont fait une rencontre plus qu'insolite : ils ont eu la chance d'observer en soirée une tortue venue pondre à Narbonne Plage.

Les acteurs concernés se sont immédiatement mobilisés (réseau RTMMF, Service Départemental de OFB, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Ville de Narbonne, Association Emergence et Association Marineland) pour mettre en place le suivi et la protection du site.

C'est en pleine soirée, vers 21h00 que de chanceux promeneurs ont assisté à un spectacle magnifique : celui d'une femelle tortue se hissant sur le sable de Narbonne Plage pour chercher un endroit pour pondre ses œufs.

Ils ont immédiatement contacté le Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité, qui a, à son tour, relayé l'information auprès de la coordinatrice du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française pour que le protocole de protection puisse être mis en place. La Police Municipale a aussitôt dépêché ses équipes sur place, pour installer un périmètre de sécurité.

Il arrive que les femelles tortues repartent en mer avant d'avoir pondu, aussi la présence d'œufs dans le nid devra être confirmée par les experts dans les prochains jours.

Il s'agit de la 9^{ème} montée de tortue avérée sur les côtes de Méditerranée française pour la saison estivale 2024. 8 nids ont été comptabilisés dans le même temps sur les côtes espagnoles, et plus de 500 en Italie, un record!

Pour rappel, la règlementation française interdit toute perturbation intentionnelle (nuisance lumineuse, harcèlement...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier avec un flash
- Ne pas toucher les tortues ni les œufs.

Chaque observation compte! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance sur les plages de Méditerranée continentale en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises.

Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la

connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) L'Observatoire des Tortues Marines (OTM) est un programme scientifique qui collecte toute observation sur les tortues marines fréquentant le littoral de France métropolitaine et de Saint Pierre et Miquelon, pour mieux les connaître et les protéger. L'OTM est structuré pour fournir les informations utiles aux politiques environnementales (Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin & Directive Habitats-Faune-Flore, conventions de conservation de la biodiversité et des mers régionales). Il est ainsi possible de surveiller l'évolution de l'état de conservation des tortues marines sur le territoire, et d'adapter les mesures à prendre pour les préserver. L'OTM est porté parleMuséum national d'Histoire naturelle (MNHN/unité mixte de service PatriNat). Il est chargé par arrêté ministériel d'attribuer des dérogations aux observateurs du programme. En effet, les tortues marines sont toutes protégées, et toute intervention sur un spécimen, qu'il soit mort ou vivant, nécessite de détenir un permis (matérialisé par une carte verte, voir un exemplaire ici), dans le cadre de programmes justifiant d'un intérêt scientifique ou pour la conservation. Chaque observateur (appelé correspondant) doit signer une charte qui l'engage à respecter les termes du programme dans le cadre duquel il intervient.

A propos de Narbonne-Plage

A 15 km de Narbonne, Narbonne-Plage est la façade méditerranéenne de la Ville de Narbonne. Ce quartier-station niché au pied du massif classé de la Clape face à la Grande bleue.

Située au cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, Narbonne-Plage est un véritable territoire du sport nature, qui bénéficie de 300 jours d'ensoleillement par an et arbore depuis 1988 le pavillon bleu d'Europe, gage d'excellence pour la qualité de ses eaux, de sa plage et de son port. Elle bénéficie de 4,5 km d'une longue plage de sable fin, faisant le bonheur des habitants et touristes. De nombreuses actions de développement durable y sont menées toute l'année pour sensibiliser habitants et visiteurs à la fragilité des espaces naturels qui l'entourent.

Elle est dotée de 4 postes de secours, ouverts de mi-juin à fin août par les sauveteurs du SDIS11. Un dispositif Handiplage est déployé du 1^{er} juillet au 31 août au poste de secours n°2, à proximité de la plage des Karantes. Une plage Canine de 150 m linéaire est accessible aux chiens tenus en laisse à proximité du parking du Créneau

Naturel. Une plage sans tabac et sans vapotage de 200 m linéaires existe à proximité de la plage des Karantes.

Contact presse : Sidonie Catteau

s.catteau@marineland

06 16 86 26 86